

## PLAN DE COURS

Département de sociologie  
Université du Québec à Montréal

**Sigle :** SOC 9015      **Groupe :**40      **jeudi 14-17 hre**

**Titre :** Atelier méthodologique de recherche doctorale

**Session :** Automne 2022

**Enseignante :** Shirley Roy  
Téléphone : (514) 987-3000 poste 3532  
Bureau : A5277  
Courriel : roy.shirley@uqam.ca

### AVIS À TOUTES LES ÉTUDIANTES ET TOUS LES ÉTUDIANTS

Boîte courriel UQAM

La boîte courriel est activée automatiquement **dans les 48 heures suivant l'inscription à au moins un cours.**

Pour y accéder aller au :

<https://servicesinformatiques.uqam.ca/services/Courriel%C3%A9tudiant>

Vous trouverez votre NIP sur votre relevé facture ou votre bulletin d'inscription

## **1. DESCRIPEUR**

SOC9015 Atelier méthodologique de recherche doctorale :

Par une approche réflexive et critique sur la construction d'une problématique de recherche, l'atelier vise à favoriser le démarrage du projet de thèse. Reprenant et approfondissant les connaissances méthodologiques et épistémologiques des étudiants, l'atelier fera une large part aux préoccupations des étudiants-es: objectifs de recherche et délimitation du sujet, opérationnalisation méthodologique. Globalement, l'objectif de l'atelier est la production, par l'étudiant-e, d'un pré-projet de thèse en adéquation avec son objet et sa direction de recherche.

## **2. OBJECTIFS GENERAUX DE L'ENSEIGNEMENT**

Ce séminaire cherchera à permettre aux étudiants-es 1) de travailler au plus près, à partir de l'exercice d'écriture d'un pré-projet de thèse, sur les diverses étapes à suivre pour la réalisation de celui-ci et 2) s'outiller quant aux dimensions sous-jacentes à la démarche de recherche

Ce séminaire tentera de suivre les deux démarches en parallèle : 1) poser les bases de la circonscription du pré-projet de thèse (choix de la question de départ à la problématique, en passant par le recueil des données, la recension analytique des écrits, le cadre théorique, etc) ; 2) retour réflexif sur divers éléments fondamentaux de la démarche (écriture, positionnement en regard de l'objet choisi, temporalité et séquence du travail à réaliser, enjeux éthiques, adaptation en regard de l'écart entre le projet anticipé et celui réalisé, etc.).

Différents moments du processus de recherche seront présentés et questionnés à partir des travaux réalisés par les étudiants-es ; cela permettra à la fois de les expérimenter directement en lien avec leurs propres sujets de doctorat et en même temps approfondir leurs réflexions sur ces dimensions qui traverseront toute leur démarche de réalisation d'un projet de thèse et éventuellement de la thèse elle-même.

## **3. OBJECTIFS SPECIFIQUES**

- Revisiter et approfondir la compréhension du processus de la démarche de recherche en sociologie;
- Discuter et revisiter certains enjeux épistémologiques qui sous-tendent une démarche de recherche ;
- Favoriser une meilleure intégration entre connaissances sociologiques et démarches spécifiques de recherche ;
- Réfléchir à l'articulation entre objet de recherche et cadre d'analyse ;
- Réfléchir sur la démarche méthodologique globale sur laquelle reposera l'éventuel projet de thèse (avantages, limites, faisabilité) dans la perspective d'éclairer les choix éventuels en lien avec la construction de l'objet de recherche ;
- Expérimenter l'écriture de diverses étapes d'un pré-projet de doctorat ;
- Développer sa capacité à exposer sa problématique, puis, au fur et à mesure de la session, leur pré-projet de manière claire et synthétique ;
- Développer sa capacité à interroger d'autres projets de recherche aux niveaux méthodologique et épistémologique.

#### 4. DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Pour répondre aux objectifs visés, les séances comportent différents moments :

- L'écriture en continu tout au long du trimestre d'un pré-projet de recherche ce qui permet de revoir les différentes étapes ;
- Des présentations individuelles de chaque étudiant-e sur une étape de leur travail de pré-projet de thèse ;
- Des ateliers de discussions à partir de thématiques méthodologiques et épistémologiques proposées en début de trimestre et sous la responsabilité d'étudiants-es
- Des rencontres discussions avec des chercheurs-es chevronnés et des doctorants-es sur leur propre démarche ;
- un exposé en fin de session sur le travail du trimestre ;
- appropriation de logiciels et banques de données bibliographiques.

Ce séminaire :

- demande de lire à un rythme soutenu. Plusieurs textes sont à lire durant la session pour accompagner la réflexion sur la démarche de recherche et les étapes de la méthodologie : certains sont communs, d'autres seront conseillés au fil de la session selon les sujets et méthodes choisis par les étudiants-es. Ils sont doublés par des lectures personnelles en lien avec le sujet de recherche de doctorat et les conseils de la direction de recherche ;
- nécessite un effort de décentrement « académique » et de créativité ;
- exige un travail personnel important pour atteindre les deux objectifs centraux de celui-ci (circonscription de l'objet de recherche et réflexivité sur certains des enjeux de la démarche de recherche).

L'idée est de réfléchir sur les différentes dimensions et étapes de la démarche à partir des travaux des étudiants-es du cours. Cela permettra un avancement en parallèle d'une réflexion commune à toute démarche et spécifique à vos projets

Dernières remarques :

- Il s'agit d'un atelier de méthodologie et non d'un cours classique. Les présentations magistrales sont réduites, les discussions argumentées encouragées, les exposés des travaux personnels favorisés ;
- Les étudiants-es doivent organiser une ou plusieurs rencontres avec leur direction de recherche durant la session pour que le travail hebdomadaire effectué reste en synergie avec cette dernière.

#### 5. EVALUATION

L'évaluation rend 3 formes distinctes

- 1 : de « courts » travaux reprenant les diverses étapes de la démarche de recherche = 60 points
- 2 : organisation et animation d'une thématique méthodologique présentée par des équipes de 2 étudiants-es= 15 points
- 3 : présentation finale d'une thématique qui a particulièrement interpellé l'étudiant-e = 25 points

### 1. TP de 600 mots max (+ bibliographie) : 60 points

TP1 : Sujet/objet de recherche, problématique délimitation	10 points	29 septembre
TP2 : Questions de recherche et argumentaire	10 points	20 octobre
TP3 : Recension des écrits présentée sous forme de cartographie des auteurs (délimitation)	10 points	10 novembre
TP4 : Stratégie méthodologique	10 points	1 <sup>er</sup> décembre
TP 5 : dépôt d'une version du pré-projet intégrée	20 points	20 décembre

### 2. organisation et animation d'une séance de cours sur une thématique méthodologique= 15 points

Suite à une discussion sur les thématiques méthodologiques pertinentes à discuter au cours du trimestre, des équipes 2 personnes seront formées. A une date précisée dans le calendrier chaque équipe

- suggérera des textes à lire sur le thème retenu
- préparera une série de questions à soumettre à réflexion
- animera la discussion en classe
- effectuera une synthèse des discussions cosignée par les 2 responsables de la séance, synthèse qui sera déposée sur moodle et disponible aux autres étudiants-es

### 3. Présentation finale : 25 points

Présentation orale devant le groupe des éléments synthèse basés sur la réflexion et les écrits réalisés pendant le trimestre + Dépôt d'un texte (600 mots)	25 points	Semaine du 20 décembre
--	-----------	------------------------

### **PRÉCISIONS AU SUJET DE L'ENTENTE D'ÉVALUATION À L'UQAM**

Une entente est signée par l'enseignant.e et les étudiant.e.s du cours dans les deux premières semaines du cours. Cette entente porte uniquement sur les aspects suivants :

1. le nombre et les échéances des évaluations;
2. la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale du cours

Pour tout renseignement supplémentaire, il est possible de consulter le document suivant:

- Pour les cycles supérieurs: Règlement 8 de l'UQAM, article 9.4  
<https://instances.uqam.ca/reglements/>

### **6. CALENDRIER DES SEANCES**


Celui-ci sera déposé à la première séance de cours le jeudi 8 septembre (14-hre-17 hre)

## Conseil et soutien : Service à la vie étudiante

<https://vie-etudiante.uqam.ca/conseils-soutien/nouvelles-ressources.html>

## Autodéclaration Covid-19

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=Gk7LEtpCHEmQ4Xp6l1NQb0-SQoL3EWJBmhqheGOB1B1UNkICUIhGNVZCRFQ3UTI5SFBZTIQ4U0JXQy4u>



La **Faculté des sciences humaines** ne tolérera aucune forme de racisme, de sexisme, de harcèlement, de discrimination, d'agression ou de mépris (comportement, propos écrit ou verbal, attitude) à l'égard des professeur.e.s, des chargé.e.s de cours, des étudiant.e.s et des employé.e.s de soutien.

**UQÀM** | **Faculté des sciences humaines**

## PLAGIAT

### Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;

- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche;

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :

[www.integrite.uqam.ca](http://www.integrite.uqam.ca)